



# Taxe d'apprentissage

# 2020

Choisissez notre savoir-faire  
Investissez pour vos futurs  
collaborateurs

# L'université Paris-Est Créteil, partenaire formateur

En confiant votre contribution pour la taxe d'apprentissage Hors Quota à l'UFR Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps, vous améliorez et participez activement à son évolution vers les pédagogies innovantes. Vous permettez à vos futurs collaborateurs de bénéficier d'une qualification professionnelle répondant à vos besoins actuels et futurs.

**La taxe d'apprentissage, une taxe obligatoire où chacun fait le choix de la formation qui sera celle de demain...**

**Le versement est à effectuer :  
avant le 31 Mai 2020.**

Comment verser votre taxe d'apprentissage  
Hors Quota en 2 étapes simples :

**1/ Choisissez votre  
règle de cumul.**

Nous sommes habilités à  
percevoir votre taxe Hors  
Quota pour les  
catégories  
A et B.

**2/ Affectez votre taxe  
d'apprentissage.**

Indiquer le nom des  
établissements sur le  
bordereau de versement  
pour que votre taxe soit  
versée. Indiquez : UPEC /  
UFR SESS-STAPS -  
61, avenue du Général de  
Gaulle - 94010 Créteil  
Cedex  
N°UAI: 19941111700013  
UPEC n° SIRET :  
19941111700013

# La taxe d'apprentissage

est une taxe obligatoire dont vous pouvez choisir le bénéficiaire

L'UFR des Sciences de l'Éducation, des Sciences Sociales et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (SESS-STAPS) est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage Hors Quota pour les catégories A et B.



L'UFR SESS-STAPS suit la constante évolution des technologies et du monde de l'entreprise, nous construisons nos formations en les orientant vers des qualifications professionnelles reconnues et inscrites au Répertoire National et Certification Professionnelles.



# Nos formations

## pour vos futurs collaborateurs

DEUST MÉTIERS DE LA FORME  
1ÈRE ET 2E ANNÉE  
Filière sélective professionnalisantes  
Formation en alternance

LICENCE PROFESSIONNELLE :  
INTERVENTION SOCIALE :  
**Mention : accompagnement de  
publics spécifiques**  
**Coordination et développement de  
projet pour les territoires**

LICENCE PROFESSIONNELLE SANTÉ :  
VIEILLISSEMENT ET ACTIVITÉS  
PHYSIQUES ADAPTÉES  
**Mention : Santé : vieillissement et  
activités physiques adaptées**

LICENCE SCIENCES HUMAINES  
ET SOCIALES  
**Mention : sciences de l'éducation**  
**Mention : sciences techniques et  
activités sportives (STAPS)**

MASTER 1 - MASTER 2 -  
DROIT ECONOMIE et GESTION  
**Mention : STAPS et management du  
sport**  
Parcours : Dynamiques  
métropolitaines et logiques d'acteurs

MASTER 2 -  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALE  
**Mention : sciences du sport**  
Parcours : Entraînement : biologie  
nutrition santé

MASTER 1 - MASTER 2 -  
SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ  
**Mention : STAPS : Entraînement et  
optimisation de la performance  
sportive**  
Parcours : Analyste de la  
performance (vidéo analyste et  
statisticien)  
Parcours : Analyste de la  
performance (vidéo analyste et  
statisticien)

MASTER 1 - MASTER 2 -  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
**Mention : sciences de l'éducation**  
Parcours : animation et éducation  
populaire  
Parcours : expertise, ingénierie,  
projets internationaux  
Parcours : insertion, formation  
Parcours : intervention sociale